

# MIEUX COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU

AFIN DE FACILITER LA COMPRÉHENSION DE VOTRE FACTURE, RETROUVEZ CI-DESSOUS TOUS LES ÉLÉMENTS QUI LA COMPOSENT.

## 1 ENSEMBLE DES RÉFÉRENCES

à rappeler dans vos correspondances (Référence abonné, Numéro de contrat, Numéro facture)

## 2 MONTANT DE LA FACTURE À RÉGLER


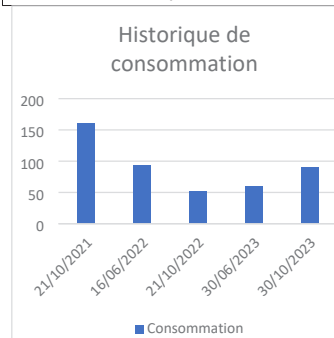
(après déduction de la facture intermédiaire, voir point 10 au verso)

## 3 MA CONSOMMATION ANNUELLE, calculée sur la base des 2 relèves annuelles effectuées par nos équipes

1

2

3

FACTURE DE SOLDE													
 <p>Facturation 2023 Émise le : 30/10/2023</p>													
<p><b>Vos références</b></p> <p><b>Titulaire du contrat</b> COSTES JEAN ET LAURE SIRET : Code service : Numéro d'engagement :</p> <p><b>Lieu de consommation :</b> 386 CHEMIN DES VIGNES 386 Chemin des vignes 34800 CANET</p> <p>Réf. abonné : 34067-3365-COSTES</p> <p>N° de contrat : 833</p> <p>N° Facture : F-2310300934238744</p>	<p>M. ou Mme COSTES JEAN ET LAURE 386 Chemin des vignes  34800 CANET</p>												
<p><b>Pôle Intercommunal de l'Eau</b></p> <p>Vos contacts Eau &amp; Assainissement</p> <p>Par mail ► <a href="mailto:eau.assainissement@cc-clermontais.fr">eau.assainissement@cc-clermontais.fr</a></p> <p>Par téléphone ► Appelez le : <b>0 805 295 715</b> (Numéro vert)</p> <p>Par courrier Pôle Intercommunal de l'Eau Salagou Cœur d'Hérault 4 rue Maréchal FERRAND BP 26 34230 PAULHAN</p> <p>SIRET : 243 400 355 000 34 BIC : TRPUFRP1 IBAN : FR76 1007 1340 0000 0020 0480 751</p> <p>En cas d'urgence Pour tout dépannage (évacuation, débordement, fuite, ...) ► Appelez le : <b>0 805 295 715</b></p>	<p><b>Votre facture du 30/10/2023</b></p> <p>A régler sous un mois <b>356,72 euros TTC</b></p> <p>prix TTC au litre : 0,00028 euros soit 0,28000 euros TTC au m<sup>3</sup></p> <p>Votre consommation d'eau (consommation facturée) <b>150 m<sup>3</sup></b> (soit 150000 litres d'eau)</p> <p><b>Votre prochaine facture : courant 1<sup>er</sup> semestre 2024.</b></p> <p>Historique de consommation</p>  <table border="1"> <caption>Historique de consommation</caption> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Consommation (m<sup>3</sup>)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>21/10/2021</td> <td>~160</td> </tr> <tr> <td>16/06/2022</td> <td>~100</td> </tr> <tr> <td>21/10/2022</td> <td>~60</td> </tr> <tr> <td>30/06/2023</td> <td>~70</td> </tr> <tr> <td>30/10/2023</td> <td>150</td> </tr> </tbody> </table>	Date	Consommation (m <sup>3</sup> )	21/10/2021	~160	16/06/2022	~100	21/10/2022	~60	30/06/2023	~70	30/10/2023	150
Date	Consommation (m <sup>3</sup> )												
21/10/2021	~160												
16/06/2022	~100												
21/10/2022	~60												
30/06/2023	~70												
30/10/2023	150												
<p>Détail de la facture au verso</p> <p>Règlement à effectuer à : Communauté de Communes du Clermontais ZAE La Barthe - Rue du Maréchal Ferrand - BP26 - 34230 PAULHAN</p> <p>PAPILLON À DÉCOUPER ET À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE RÉGLEMENT À L'ORDRE DU RÉGISSEUR DE RECETTE DANS L'ENVELOPPE JOINTE <b>SANS AFFRANCHIR*</b> (Voir au verso)</p> <p align="center"><b>NE PAS AFFRANCHIR</b></p>													
<p>N° Facture : F-2310300934238744</p> <p>Réf. abonné : 34067-3365-COSTES</p> <p>N° Contrat : 833</p> <p>TOTAL <b>356,72 €</b></p> <p>1 Facturation 2023</p> <p>M. ou Mme COSTES JEAN ET LAURE</p> <p>RÉGLEMENT À L'ORDRE DU : <b>RÉGISSEUR DE RECETTE</b></p>	<p>Pôle Intercommunal de l'Eau Salagou Cœur d'Hérault LIBRE REPONSE 37119 34 230 PAULHAN</p>												

#### 4 LE NUMÉRO DE MON COMPTEUR D'EAU

5 MA CONSOMMATION ANNUELLE est basée sur une double relève. Elle est égale à la somme de ces 2 consommations

6 Pour information, les abonnements sont constitués de la prime fixe AEP (Alimentation en Eau Potable) + la prime fixe EU (Eau Usée). Il s'agit de régler une seule fois par an au moment de l'acompte du mois de juin

#### 7 TARIFS APPLIQUÉS POUR MA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

> 1,14€ HT pour les 40 premiers m<sup>3</sup>  
> 1,42€ HT du 41 au 120 m<sup>3</sup>  
> 1,79€ HT au-delà de 120 m<sup>3</sup>

#### 8 TARIFS APPLIQUÉS POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

> 1,08€ HT pour les 40 premiers m<sup>3</sup>  
> 1,35€ HT du 41 au 120 m<sup>3</sup>  
> 2,11€ HT au-delà de 120 m<sup>3</sup>

9 LE TOTAL de ce montant correspond à la facture annuelle comprenant donc les abonnements et l'ensemble de ma consommation (150 m<sup>3</sup>).

Cette facture annuelle est de 650,71 € TTC

10 L'ACOMPTÉ correspond au montant de ma facture précédente, suite à la relève de juin. Cet acompte intègre également les abonnements préalablement facturés.

Dans notre cas, il s'élève à 293,99 € TTC

#### 11 LE SOLDE À PAYER

correspond à ma facture annuelle (650,71€ TTC), après déduction de l'acompte facturé en juin (293,99€ TTC).

Le solde à payer est donc de 356,72 € TTC, tel que précisé au recto de ma facture

#### Informations techniques

Document à conserver pendant 5 ans

N° Compteur	Date de relève	Ancien index	Nouvel index	Correction	Correction assainissement	Consommation
C18FA688961	30/06/2023	511	571			60
C18FA688961	30/10/2023	571	661			90

#### Votre facture détaillée

Les montants sont exprimés en Euros

Désignation	TVA	Quantité	Prix unitaire	Hors taxe	TVA	TTC
<b>Distribution de l'eau</b>						
Prime fixe AEP du 01/01/2023 au 31/12/2023	5.5%	1,00	45,480	45,48	2,50	47,98
Consommation Eau	5.5%	150,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Tranche de 1 à 40	5.5%	40,00	1,140	45,60	2,51	48,11
Tranche de 41 à 120	5.5%	80,00	1,420	113,60	6,25	119,85
Tranche de 121 à 150	5.5%	30,00	1,790	53,70	2,95	56,65
Redevance Prélèvement	5.5%	150,00	0,095	14,25	0,78	15,03
<b>TOTAL Distribution de l'eau</b>				<b>272,63</b>	<b>14,99</b>	<b>287,62</b>
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
Prime fixe EU du 01/01/2023 au 31/12/2023	10%	1,00	51,300	51,30	5,13	56,43
Consommation Assainissement	10%	150,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Tranche de 1 à 40	10%	40,00	1,080	43,20	4,32	47,52
Tranche de 41 à 120	10%	80,00	1,350	108,00	10,80	118,80
Tranche de 121 à 150	10%	30,00	2,110	63,30	6,33	69,63
<b>TOTAL Collecte et traitement des eaux usées</b>				<b>265,80</b>	<b>26,58</b>	<b>292,38</b>
<b>Organismes Publics</b>						
Tranche de 1 à 150	5.5%	150,00	0,280	42,00	2,31	44,31
Redevance Lutte contre la Pollution	5.5%	150,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Modernisation réseaux de collecte	10%	150,00	0,160	24,00	2,40	26,40
<b>TOTAL Organismes Publics</b>				<b>66,00</b>	<b>4,71</b>	<b>70,71</b>
<b>TOTAL DE VOTRE FACTURE</b>				<b>604,43 €</b>	<b>46,28 €</b>	<b>650,71 €</b>
<b>Acompte</b>						
(Acompte) Prime fixe AEP du 01/01/2023 au 31/12/2023	5.5%	-1,00	45,480	-45,48	-2,50	-47,98
(Acompte) Tranche de 41 à 60	5.5%	-20,00	1,420	-28,40	-1,56	-29,96
Consommation Eau	5.5%	-60,00	0,000	0,00	0,00	0,00
(Acompte) Tranche de 1 à 40	5.5%	-40,00	1,140	-45,60	-2,51	-48,11
(Acompte) Redevance Prélèvement	5.5%	-60,00	0,095	-5,70	-0,31	-6,01
(Acompte) Prime fixe EU du 01/01/2023 au 31/12/2023	10%	-1,00	51,300	-51,30	-5,13	-56,43
(Acompte) Tranche de 1 à 40	10%	-40,00	1,080	-43,20	-4,32	-47,52
(Acompte) Tranche de 41 à 60	10%	-20,00	1,350	-27,00	-2,70	-29,70
Consommation Assainissement	10%	-60,00	0,000	0,00	0,00	0,00
Redevance Lutte contre la Pollution	5.5%	-60,00	0,000	0,00	0,00	0,00
(Acompte) Tranche de 1 à 60	5.5%	-60,00	0,280	-16,80	-0,92	-17,72
(Acompte) Modernisation réseaux de collecte	10%	-60,00	0,160	-9,60	-0,96	-10,56
<b>TOTAL ACOMPTÉ</b>				<b>-273,08</b>	<b>-20,91</b>	<b>-293,99</b>
<b>SOLDE A PAYER après déduction de l'acompte</b>				<b>331,35 €</b>	<b>25,37 €</b>	<b>356,72 €</b>

En cas de réclamation concernant la présente facture, vous pouvez contacter :

#### Horaires d'accueil public

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h30  
Le vendredi, de 8h à 12h

#### Horaires d'accueil téléphonique

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h30  
Du lundi au jeudi, de 14h à 17h  
Le vendredi, de 8h à 12h

Toute somme non acquittée après la réception du présent avis, fera l'objet de poursuites engagées par le comptable public de Clermont l'Hérault. Les voies et délais de recours concernant la présente facture sont indiqués dans le règlement de service.

En dehors de la mensualisation, vous pouvez régler votre facture : (1) en numéraire au guichet de nos locaux (jusqu'à 300 €) ; (2) par chèque bancaire ou postal ; (3) par mandat ou virement bancaire ; (4) par carte bancaire au guichet de nos locaux ou sur notre site internet : [www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr) (espace abonné personnalisé) ; (5) par prélèvement automatique à l'échéance.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet :

[www.cc-clermontais.fr](http://www.cc-clermontais.fr)

ou en scannant ce QR code

